

Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes

REPUBLIQUE DU BENIN

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

(ARMP)



PROJET D'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET A LA
GOUVERNANCE (PAGIPG)



AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE
DIFFERENTES COMMUNES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES
2016 & 2017

(Financement PAGIPG)

RAPPORT D'AUDIT DE LA COMMUNE DE MATERI

VERSION DEFINITIVE

Juin 2020

Marché N°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

Document de travail	Dates
Projet de rapport provisoire (AC)	16/12/2019
Rapport provisoire	26/12/2019
X Rapport définitif	15/06/2020

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07 D12 (ancien N°2005-B-0040) - N°CNSS : 06300407 – IFU N° 3200800565618 Sièg : Immeuble BEC C/239 Zongo – 02 BP 1913 Cotonou _ Tel/(00229) 21 30 54 22

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N° 092468 W - Sièg : 136 Quartier Keguè – 06 BP 60535 Lomé _ Tel/(00228) 22 61 03 99

FRANCE : 2 Route d'Auxerre, 10120 Saint André les Vergers TROYES

Email : bec@becsarl.com / bec_scp@yahoo.fr

Le SMQ du Cabinet BEC est certifié ISO 9001 : 2015 sous le n° 0099804

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	3
II.	OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017	5
III.	ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE	7
IV.	DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE.....	13
V.	CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION.....	14
5.1.	Exhaustivité des pièces demandées	14
5.2.	Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM)	14
5.3.	Appréciation du respect des délais de passation	14
5.4.	Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés en dessous du seuil de passation)	15
5.5.	Appréciation des constats sur la revue de conformité	15
VI.	CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC.....	22
VII.	CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE.....	22
VIII.	ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC.....	23
8.1.	Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes	23
8.2.	Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur	23
8.3.	Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de	26
8.4.	Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés.....	27
8.5.	Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés	29
IX.	ANNEXES	30

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des
Marchés Publics (ARMP)**

08 BP : 0791 Tri Postal Tél : (229) 21 30 50 76

Cotonou (Rép. du Bénin)

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par contrat N°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20 février 2019, portant sur l'audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différentes Communes du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017 (lot 2), nous avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux termes de référence, notre rapport d'audit de la Commune de Matéri.

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation et de contrôle des marchés publics au sein des autorités contractantes visitées (cf. liste en annexe 1). Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche de vérification de la conformité des procédures de passation des marchés publics a été effectuée en conformité avec les exigences des termes de référence (TDR) ainsi qu'aux normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Au terme de notre mission sur la revue de conformité de passation des marchés publics et des délégations de service public, les résultats de nos travaux sont matérialisés par le présent rapport intégrant les commentaires de l'Autorité Contractante et ceux de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Les articulations essentielles dudit rapport portent sur les points suivants :

- i. Opinion motivée de l'auditeur sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service publics passés au titre des exercices budgétaires 2016 & 2017 ;
- ii. Présentation liminaire de l'échantillon d'audit de conformité ;
- iii. Présentation du diagnostic sur la mise en place, l'organisation, le fonctionnement des organes de passation au sein des Autorités Contractantes (AC) au titre de la période sous revue ;
- iv. Présentation des constats sur la vérification des procédures de passation des marchés en fonction des modes de passation ;
- v. Présentation des constats sur les plaintes enregistrées par l'AC ;
- vi. Présentation des constats sur l'état d'exécution financière ;
- vii. Analyse de la performance des AC ;
- viii. Annexes.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 15 juin 2020



[Signature]
Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

II. OPINION MOTIVÉE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCÉDURES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS ET DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSÉS AU TITRE DES EXERCICES BUDGÉTAIRES 2016 & 2017

Nous avons procédé à l'audit de conformité des marchés publics et des délégations de service public de la commune de Matéri.

Le tableau ci-après nous renseigne sur la proportion des marchés audités rapportés à la population mère :

Gestion	Eléments	Volume	Valeur
2016	Marchés audités	9	506 578 009
	Marchés de la population mère	12	548 176 266
	%	75,00%	92,41%
2017	Marchés audités	10	104 183 412
	Marchés de la population mère	13	105 973 412
	%	76,92%	98,31%

Opinions

➤ Gestion budgétaire 2016

La revue de conformité des procédures de passation des marchés par l'AC sur l'exercice budgétaire 2016, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	AOO	7	3	3	0	1
2	DC	1	0	1	0	0
Total général		8	3	4	0	1
%		100%	37,50%	62,50%		

Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ **Défavorable**

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées, nous estimons que la majorité des procédures n'a pas été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

➤ **Gestion budgétaire 2017**

La revue de conformité des procédures de passation des marchés de l'AC sur l'exercice budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
				IRR	NUL	IMP
1	AOO	4	2	2	0	0
2	DC	4	4	0	0	0
Total général		8	6	2	0	0
%		100%	75%	25%		

Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ **Favorable**

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées, nous estimons que la majorité des procédures a été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

✓ **Fondements des opinions**

Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Nos responsabilités en vertu de ces normes et dispositions consistent à procéder à la vérification de la conformité des procédures de passation et à communiquer les anomalies, les inexactitudes et les irrégularités constatées dans notre rapport. Nous attestons que nous sommes indépendants de la commune de Matéri. Conformément au Code d'éthique et de déontologie applicable à notre profession. Nous estimons que les éléments probants que nous avons collectés au cours de notre mission sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Cotonou, le 15 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

III. ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE

Pour la constitution de l'échantillon devant servir de base à la revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés passés par l'AC, nous avons demandé et obtenu l'ensemble des marchés passés. Ensuite, nous avons procédé à un rapprochement de cette liste à celle qui nous a été communiquée par la DNCMP. Ce rapprochement a permis d'obtenir une liste complète des marchés de l'AC. A cet effectif total, devraient s'ajouter éventuellement les marchés ayant fait l'objet de plainte obtenus auprès de l'ARMP. Dans le cas d'espèce, nous n'avons identifié aucun marché ayant fait l'objet de recours.

A partir de cette liste définitive et conformément aux critères d'échantillonnage (cf. Termes de Référence et rapport R1 d'échantillonnage élaboré par le consultant et validé par l'ARMP), l'échantillon des marchés à auditer se présente comme suit par mode de passation :

Tableau n°1 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par mode de passation

Gestion	Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	AOO	536 675 541	9	499 397 284	7	93%	78%
	Demande de Cotation	10 476 780	2	6 156 780	1	59%	50%
	Avenant	1 023 945	1	1 023 945	1	100%	100%
	Total général	548 176 266	12	506 578 009	9	92%	75%
2017	AOO	81 914 400	4	81 914 400	4	100%	100%
	Demande de Cotation	24 059 012	9	22 269 012	6	93%	67%
	Total général	105 973 412	13	104 183 412	10	98%	77%

Commentaire :

➤ **Gestion 2016**

Il est à observer que l'appel d'offres ouvert, la demande de cotation et l'avenant sont les trois modes de passation utilisés au titre de la gestion 2016. Dans l'échantillon comme dans la population primaire, l'appel d'offres ouvert est le mode de passation le plus usité tant en valeur (98 % de la population primaire ; 98,58% de l'échantillon) qu'en volume (75% de la population primaire et 77,78 % de l'échantillon).

Par ailleurs, l'échantillon d'audit de conformité représente en volume (75%) et en valeur (92%) de la population primaire.

➤ **Gestion 2017**

La demande de cotation et l'appel d'offres ouvert sont les deux modes utilisés au cours de la gestion 2017.

La procédure d'appel d'offres ouvert est le mode le plus usité en valeur aussi bien dans la population primaire (77,30% de la population primaire) que dans l'échantillon (78,63% de l'échantillon) tant bien même qu'il est moins représenté en termes de volume dans la population primaire (30,77% du volume de la population primaire) et dans l'échantillon (40% de l'échantillon).

Par ailleurs, l'application des critères d'échantillonnage recommandés par l'ARMP, a permis de retenir dans la population primaire 77% en volume et 98 % en valeur des marchés, pour l'audit de conformité au titre de la gestion budgétaire 2017.

Tableau n°2 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par type de marchés

Gestion	Type de marché	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Travaux	537 699 486	10	500 421 229	8	93%	80%
	Fournitures	10 476 780	2	6 156 780	1	59%	50%
	Total général	548 176 266	12	506 578 009	9	92%	75%
2017	Travaux	68 974 512	4	68 974 512	4	100%	100%
	prestations intellectuelles	19 857 500	7	18 067 500	4	91%	57%
	Fournitures	17 141 400	2	17 141 400	2	100%	100%
	Total général	105 973 412	13	104 183 412	10	98%	77%

Commentaire :➤ **Gestion 2016**

Nous observons dans la distribution que deux types de marché sont représentés à savoir : les marchés de fournitures et les marchés de travaux.

Les marchés de travaux sont les plus courants dans la population primaire (98,09% en valeur et 83,33% en volume) tout comme dans l'échantillon d'audit 2016 (98,78% en valeur et 88,89% en volume).

➤ **Gestion 2017**

Nous observons dans la distribution trois (3) types de marché à savoir : les marchés de travaux, les marchés de fournitures et les marchés de prestations intellectuelles.

Les marchés de travaux sont les plus usités en valeur aussi bien dans la population primaire (65,09%) que dans l'échantillon (66,20%) tandis qu'en volume, les marchés de prestation intellectuelles sont les mieux représentés (53,85% de la population mère, 40% de l'échantillon).

Le détail et les caractéristiques de l'échantillon retenu se présentent comme suit :

Tableau n°3 : Echantillons d'audit de conformité**➤ Gestion 2016**

N°	Référence	Objet	Type Marché	Mode de passation	Attributaire	Montant
1	64-3/020/MCM-SG-ST du 14/06/2016	L'aménagement progressif de la piste Emb Somou-Dassari sur un linéaire de 5 km dans la commune de Matéri	Travaux	AOO	LUTA-BTP	16 440 000
2	64-3/027/MCM-SG-ST du 4/07/2016	Construction d'un module de trois classes avec bureau et magasin à l'EPP de Tantouri arrondissement de Matéri dans la commune de Matéri sur « INITIATIVE DOGBO 2016 ».	Travaux	AOO	KOUKOUA GA ET FILS	14 573 966
3	64-3/031/MCM-SG-ST du 4/07/2016	Fourniture de matériels informatique et bureautique pour le compte de la mairie de Matéri	Fournitures	Cotation	SEYDOU TECH	6 156 780
4	64-3/019/MCM-SG-ST du 14/04/2016	Travaux de réfection des infrastructures scolaires, de Tanhoun de Tcharikouanga et de Tampinti-Yérou dans la commune de Matéri	Travaux	AOO	POLYTECH-SAL	30 402 423
5	64-3/026/MCM-SG-ST du 4/07/2016	Construction d'un dispensaire au Centre de Santé de Pingou,	Travaux	AOO	EDD	23 459 459
6	64-3/028/MCM-SG-ST du 4/07/2016	Travaux d'aménagement de l'Infrastructures de Transport Rural (ITR) Tchanhoun-Koutoukondiga dans la commune de Matéri avec la méthode HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre)	Travaux	AOO	CERTI-GROUPE	29 360 000
7	64-3/029/MCM-SG-ST du 4/07/2016	Travaux d'entretien courant des Infrastructures de Transport Rural (ITR) dans la commune de Matéri par l'approche participative avec la méthode HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre)	Travaux	AOO	COMPTOIR L'ELITE	32 959 133
8	N°64-3/013/MCM/DNC MP/SP DU 22/01/16	Réalisation progressive des travaux de construction de l'hôtel de ville de Matéri.	Travaux	AOO	JUTEC- BTP	352 202 303
9	3/019/MCM-SG-ST du 22/02/2016	Travaux complémentaires de construction du centre de santé de Gouandé	Travaux	Avenant	EDD	1 023 945
TOTAL						506 578 009

Gestion 2017

N°	Référence	Objet	Type de Marché	Mode de passation	Attributaire	Montant
1	n°64-3/002/MCM-SG-ST du 17/01/2017	Contrôle des travaux d'aménagement de (ITR) Tchanhoun-Koutoukondiga avec la méthode HIMO dans la commune de Matéri	Marchés de prestations intellectuelles	Cotation	HOUNDO SÉNAKPON Franck	1 395 000
2	n°64-3/002/3/CM-SG-ST du 17/01/2017	Contrôle des travaux d'entretien courant des Infrastructures de Transport Rural (ITR) dans la commune de Matéri	Marchés de prestations intellectuelles	Cotation	OBALE Magloire Ifèdè Sourou	1 322 500
3	n°64-3/005/MCM-SG-ST du 17/01/2017	Contrôle des travaux d'ouverture et de réalisation des ouvrages de franchissement avec la méthode HIMO dans la commune de Matéri	Marchés de prestations intellectuelles	Cotation	ATCHADE Hugues	1 550 000
4	Contrat n°64-3/18/MCM-SG-ST du 03/08/2017	Fourniture de mobiliers scolaires pour le compte de l'EPP de Tantouri , arrondissement de Matéri et à l'EPP de Dayahoun arrondissement de Matéri	Fournitures	Cotation	SOULE ET FILS	4 991 400
5	Contrat n°64-3/MCM-SG-ST du 03/08/2017	Travaux de réfection des locaux de la mairie et fourniture et pose d'étanchéité sur la dalle de la véranda et du couloir du dispensaire et de la maternité du centre de santé de Matéri	Marché de travaux	Cotation	TIRO ET FILS	3 141 160
6	64-3/022/MCM-SG-ST du 12/05/2016	Prestations d'études, de surveillance et de contrôle des travaux d'entretien périodique/aménagement des ITR au titre de l'exercice 2016 (Aménagement de la piste EMB Somou-Dassari et d'une portion de la piste Gouandé – Kandéguéhoun- Koula).	Marchés de prestations intellectuelles	Appel d'Offres Ouvert	ESPACE-PLANS	13 800 000
7	64-3/034/MCM-SG-ST du 19/12/2016	Travaux de construction d'un module de trois classes avec bureau et magasin à l'EPP de Dayahoun arrondissement de Dassari dans la commune de Matéri « INITIATIVE DOGBO 2016 »	Marché de travaux	Appel d'Offres Ouvert	SANATHA ET FILS	12 839 400
8	64-3/036/MCM-SG-ST du	Travaux de réfection de quatre (04) modules de trois (03) classes avec bureau-magasin dans les écoles primaires publiques de Samahoun ; de Kousséga ; de Firioun et de Dassari G/A dans la commune de Matéri	Marché de travaux	Cotation	NGB-BTP	9 868 952
9	Contrat n°64-3/007/8CM-SG-ST du 17/01/2017	Fourniture de mobiliers scolaires pour le compte des écoles primaires publiques de la commune de Matéri	Fournitures	Appel d'Offres Ouvert	EBS	12 150 000
10	64-3/035/MCM-SG-ST	Travaux d'ouverture et réalisation des ouvrages de franchissement avec la Méthode HIMO dans la commune Matéri	Marché de travaux	Appel d'Offres Ouvert	JUNIOR- BTP	43 125 000
TOTAL						104 183 412

Tableau n°4 : Répartition des marchés communiqués par l'Autorité Contractante par mode de passation

Gestions	Mode de passation	Echantillon		Marchés Communiqués		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	AOO	499397284	7	499397284	7	100,00%	100,00%
	DC	7180725	2	6156780	1	85,74%	50,00%
	Total général	506 578 009	9	505 554 064	8	99,80%	88,89%
2017	AOO	81914400	4	81914400	4	100,00%	100,00%
	DC	22269012	6	19551512	4	87,80%	66,67%
	Total général	104 183 412	10	101 465 912	8	97,39%	80,00%

Tableau n°5 : Répartition des marchés communiqués par l'Autorité Contractante par type de marché

Gestion	Type de marché	Echantillon		Marchés communiqués		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Travaux	500421229	8	499397284	7	99,80%	87,50%
	Fournitures	6156780	1	6156780	1	100,00%	100,00%
	Total général	506 578 009	9	505 554 064	8	99,80%	88,89%
2017	Travaux	68974512	4	68974512	4	100,00%	100,00%
	Prestations Intellectuelles	18067500	4	15350000	2	84,96%	50,00%
	Fournitures	17141400	2	17141400	2	100,00%	100,00%
	Total général	104 183 412	10	101 465 912	8	97,39%	80,00%

Commentaire :

➤ **Gestion 2016**

Sur neuf (9) échantillonnés huit (8) ont été communiqués aux auditeurs. L'unique marché non communiqué est un marché de travaux comme en témoigne le tableau ci-dessus.

Ces huit (08) marchés ont été passés au terme de huit (08) procédures distinctes comme en témoigne la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	AOO	7	7
2	DC	1	1
	Total général	8	8

➤ **Gestion 2017**

Sur les dix (10) marchés échantillonnés, huit (08) ont été communiqués aux auditeurs. Les deux marchés non communiqués sont des marchés de prestations intellectuelles comme on peut le constater dans le tableau de répartition des marchés par types ci-dessus.

Ces huit (08) marchés ont été passés au terme de neuf (08) procédures distinctes comme en témoigne la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	AOO	4	4
2	DC	4	4
	Total général	8	8

IV. DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE

Existence, Capacité, régularité et fonctionnement des organes de passation et de contrôle (Réf/ C1 à C6)								
N° d'ordre	Critères	Références	ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE					Observations
			PRMP	S/PRMP	CPMP	Sous commission d'analyse	CCMP	
1	Existence	C1	ko					indisponibilité des actes de nomination des membres de organes de passation au titre des gestions 2016 et 2017 à l'exception de celui de la PRMP
2	Conformité	C2						
3	Organisation et fonctionnement	C3	KO					indisponibilité des rapports d'activités des organes de passation au titre des gestions 2016 et 2017
4		C4	ko					impossibilité de donner une opinion en raison de l'indisponibilité des acte de nomination
5		C5						
6		C6	KO					Le système d'archivage reste à améliorer. Le local des archives relatives au marchés publics existant déjà, le besoin d'un archiviste professionnel est la difficulté essentielle à résoudre par la commune,
7		C7	OK					
8		C8	KO					Les décisions d'attribution ne sont pas publiées
Légende								
C1	Existence des actes de mise en place des différents organes (arrêtés)							
C2	Conformité de la composition des organes par rapport à la réglementation (Adéquation Profil/Poste)							
C3	Documents à produire par chaque organe et leur qualité (Caractère probant des documents)							
C4	Séparation des fonctions de passation et de contrôle des marchés							
C5	Validité et qualité des décisions d'attribution (respect du quorum, Signature par les personnes habilitées)							
C6	Qualité du système d'archivage (Taux d'exhaustivité des pièces, Disponibilité de salle d'archives / Archiviste)							
C7	Existence des moyens matériels et financiers (Cadre de travail, Mats et mobiliers de bureau, Matériels informatiques, Dotations financières pour diverses publication, Primes de désintéressement...)							
C8	Publication des décisions d'attribution							
Mettre < OK > si satisfaisant, < KO > si non								

V. CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION

5.1. Exhaustivité des pièces demandées

Au démarrage de la mission, nous avons communiqué à la Personne Responsable des Marchés (PRMP) la liste de pièces et documents à collecter.

L'examen de l'exhaustivité des pièces auditable collectées révèle un taux moyen d'exhaustivité de :

Eléments	Gestion 2016	Gestion 2017
Taux d'exhaustivité	77,55%	86,16%

Ce taux, pour chaque gestion budgétaire, représente la moyenne des taux d'exhaustivité des pièces collectées sur l'ensemble des procédures d'appel d'offres ouvert d'une part et celle de demande de cotation d'autre part. **(Voir en annexe 3 les fiches d'exhaustivité).**

5.2. Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM)

Pour les gestions budgétaires 2016 et 2017 auditées, il a été observé que les Plans de Passation des Marchés ont été élaborés par la PRMP de la commune de Boukombé. Ces PPM sont conformes au modèle type de l'ARMP.

5.3. Appréciation du respect des délais de passation

Nous avons apprécié le délai global de passation des marchés échantillonnés à travers l'appréciation du délai individuel par marché à chaque phase du processus. Le délai moyen de passation (entre le dépôt des plis et la signature du contrat) calculé :

➤ Au titre de 2016 :

Pour 5 marchés sur les 8 audités, s'évalue à 43 jours. Ce délai est dans la limite du délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale (Art 91 du CMP).

➤ Au titre de 2017 :

Pour 5 marchés sur 8 marchés audités le délai moyen s'évalue à 24 jours environ. Ce délai est largement inférieur au délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale (Art 91 du CMP) et s'explique par le fait que la majorité des marchés pour lesquels de délai a été déterminé sont des marchés de demande de cotation.

Le tableau de détermination dudit délai est présenté en **annexe 4**.

5.4. Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés en dessous du seuil de passation)

Conformément aux TDR, le consultant examinera pour les marchés de demandes de cotation, la compétitivité des prix proposés en tenant compte du repertoire des prix de référence applicable.

Dans le cas d'espèces, les prix proposés pour les marchés de demande de cotation passés en revue sont conformes aux repertoires des prix de référence 2016 & 2017.

5.5. Appréciation des constats sur la revue de conformité

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

➤ Gestion 2016

Observations générales :

La mission a noté de façon générale pour tous les marchés passés par Appel d'offres ouvert soumis à notre appréciation, le défaut de publication du procès-verbal d'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive comme le recommandent les articles 84 et 93 du Code des Marchés Publics.

Observations spécifiques :

1. Marché N°64-3/020/MCM-SG-ST du 14/06/2016, relatif à l'aménagement progressif de la piste Emb Somou-Dassari sur un linéaire de 5 km dans la commune de Matéri, pour un montant HT de 16.440.000 FCFA, attribué à l'entreprise LUTA-BTP. Financement : PSDCC 2015

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière.

2. Marché n°64-3/019/MCM-SG-ST du 14/04/2016, relatif aux travaux de réfection des infrastructures scolaires, de Tanhoun de Tcharikouanga et de Tampinti-Yérou dans la commune de Matéri, attribué à la société POLYTECH-SARL, pour un montant HT de 30.402.423 FCFA. Financement : FADeC non affecté 2016

Pièces manquantes :

- Procès-verbal d'ouverture des offres,
- Preuve de publication de l'Avis d'Appel d'Offres

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière sous réserve des pièces manquantes ci-dessus citées.

3. Marché n°64-3/026/MCM-SG-ST du 04/07/2016, relatif aux travaux de construction d'un dispensaire au Centre de Santé de Pingou, attribué à l'établissement EDD pour un montant HT de 23.459.459 FCFA. Financement : FADeC affecté MS Gestion 2016

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La date d'ouverture des plis prévue dans le DAO (24/05/2016) n'est pas conforme à la date réelle (31/05/2016) d'ouverture mentionnée dans le PV d'ouverture (Article 76 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public)
- Non-respect du délai légal d'attente ; La signature du contrat est intervenue le (04/07/2016) après notification d'attribution provisoire faite le 27/06/2016 (article 3 du décret n°2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et délégations de service public).

Conclusion :

En raison des insuffisances ci-dessus relevées, la procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est irrégulière.

- 4- Marché n° 64-3/028/MCM-SG-ST du 04/07/2016, travaux d'aménagement de l'Infrastructures de Transport Rural (ITR) Tchanhoun- Koutoukondiga dans la commune de Matéri avec la méthode HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre), attribué à CERTI-GROUPE pour un montant HT de 29.360.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- DAO.
- Contrat

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Conclusion :

En raison de l'importance des pièces manquantes, la mission n'est pas en mesure de se prononcer sur la régularité de la procédure ayant conduit à l'attribution du présent marché.

- 5- Marché 64-3/029/MCM-SG-ST du 4/07/2016, relatif aux travaux d'entretien courant des Infrastructures de Transport Rural (ITR) dans la commune de Matéri par l'approche participative avec la méthode HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre), attribué à l'entreprise COMPTOIR L'ELITE pour un montant HT de 32.959.133 FCFA. Financement : FADeC affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- La date d'ouverture des plis prévue dans le DAO (24/05/2016) n'est pas conforme à la date réelle (31/05/2016) d'ouverture mentionnée dans le PV d'ouverture (Article 76 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public)
- Non-respect du délai légal d'attente. La signature du contrat est intervenue le (04/07/2016) après notification d'attribution provisoire faite le 27/06/2016 (article 3 du décret n°2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et délégations de service public).

Conclusion :

En raison des non conformités ci-dessus décrites, la procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est irrégulière.

- 6- Marché n°64-3/013/MCM/DNCMP/SP du 22/01/16, relatif aux travaux de réalisation progressive des travaux de construction de l'hôtel de ville de Matéri, attribué à l'entreprise JUTEC- BTP pour un montant HT de 352.202.303 FCFA. Financement : FADeC 2015

Pièces manquantes :

- Preuve de notification d'attribution provisoire ;
- Preuves d'information des soumissionnaires du rejet de leurs offres

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la DNCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Date d'enregistrement du contrat (19/02/2016) antérieure à la date de son approbation (10/03/2016).

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière sous réserve de l'insuffisance ci-dessus décrite.

- 7- Marché n°64-3/027/MCM-SG-ST du 4/07/2016, relatif aux travaux de construction d'un module de trois classes avec bureau et magasin à l'EPP de Tantouri arrondissement de Matéri dans la commune de Matéri sur « INITIATIVE DOGBO 2016 », attribué à l'entreprise KOUKOUAGA ET FILS pour un montant HT de 14.573.966 FCFA. Financement : FADeC affecté Eau Investissement.

Pièces manquantes :

- Procès-verbal d'ouverture des plis,
- Procès-verbal analyse des offres

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison de la non-conformité ci-dessus mentionnée (article 85 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

➤ **Gestion 2017**

- 8- Marché n° 64-3/035/MCM-SG-ST, relatif aux travaux d'ouverture et de réalisation des ouvrages de franchissement avec la Méthode HIMO dans la commune Matéri, attribué à JUNIOR- BTP pour un montant HT de 43.125.000 FCFA. Financement : FADeC

Pièces manquantes :

- Procès-verbal d'ouverture des plis ;
- Rapport d'analyse des offres

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de l'année 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Néant

Conclusion :

En raison de l'importance des pièces manquantes, la mission n'est pas en mesure de se prononcer sur la régularité de la procédure ayant conduit à l'attribution du présent marché.

- 9- Marché n° 64-3/007/8CM-SG-ST du 17/01/2017, relatif à la fourniture de mobiliers scolaires pour le compte des écoles primaires publiques de la commune de Matéri, attribué à l'établissement Bon Serviteur (EBS) pour un montant HT de 12.150.000 FCFA. Financement : FADeC

Pièces manquantes :

- Preuve de publication de l'avis d'appel d'offres

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2017
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Signature du contrat le 24/01/2017 après notification d'attribution faite le 20/01/2017

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est irrégulière en raison du non-respect du délai légal d'attente ci-dessus décrite. (Article 3 du décret n°2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et délégations de service public).

- 10- Marché n° 64-3/034/MCM-SG-ST du 19/12/2016, relatif aux travaux de construction d'un module de trois classes avec bureau et magasin à l'EPP de Dayahoun arrondissement de Dassari dans la commune de Matéri « INITIATIVE DOGBO 2016 », attribué à SANATHA ET FILS pour un montant HT de 12.839.400 FCFA. Financement : FADeC

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2017
- Obtention de l'avis de non objection de la DNCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- La mission a relevé que la signature du contrat est intervenue le 19/12/2016 après notification d'attribution faite le 16/12/2016.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est irrégulière en raison du non-respect du délai légal d'attente ci-dessus décrite. (Article 3 du décret n°2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et délégations de service public).

- 11- Marché n° 64-3/022/MCM-SG-ST du 12/05/2016, relatif aux Prestations d'études, de surveillance et de contrôle des travaux d'entretien périodique/aménagement des ITR au titre de l'exercice 2016 (Aménagement de la piste EMB Somou-Dassari et d'une portion de la piste Gouandé – Kandégouhoun- Koula), attribué à ESPACE-PLANS pour un montant HT de 13.800.000 FCFA. Financement : FADeC

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2017
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière.

PROCEDURE DE DEMANDE DE COTATION

➤ **Gestion 2016**

- 12- Marché n° 64-3/031/MCM-SG-ST du 4/07/2016, relatif aux Fournitures de matériels informatique et bureautique pour le compte de la mairie de Matéri, attribué à l'entreprise SEYDOU TECH pour un montant HT de 6.156.780 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Lettres d'invitation à soumissionner

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Date d'ouverture des plis mentionnée dans le PV d'ouverture (31/05/2016) non conforme à la date d'ouverture prévue dans le dossier de demande de cotation (24/05/2016). Aucune preuve de report n'a été retrouvée (Article 76 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public)

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière sous réserve de l'insuffisance mentionnée.

➤ **Gestion 2017**

- 13- Marché n° 64-3/005/MCM-SG-ST du 17/01/2017, relatif au Contrôle des travaux d'ouverture et de réalisation des ouvrages de franchissement avec la méthode HIMO dans la commune de Matéri, attribué à M. ATCHADE Hugues pour un montant TTC de 1.550.000 FCFA. Financement : FADeC

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est régulière.

- 14- Marché n° Contrat n°64-3/18/MCM-SG-ST du 03/08/2017, relatif à la fourniture de mobiliers scolaires pour le compte de l'EPP de Tantouri, arrondissement de Matéri et à l'EPP de Dayahoun arrondissement de Matéri, attribué à l'établissement SOULE ET FILS pour un montant HT de 4.991.400 FCFA. Financement : FADeC non affecté 2016.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est régulière

- 15- Marché n° 64-3/MCM-SG-ST du 03/08/2017, relatif aux travaux de réfection des locaux de la mairie et fourniture et pose d'étanchéité sur la dalle de la véranda et du couloir du dispensaire et de la maternité du centre de santé de Matéri, attribué à l'entreprise TIRO ET FILS pour un montant HT de 3.141.160 FCFA. Financement : FADeC

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est régulière

- 16- Marché n° 64-3/036/MCM-SG-ST relatif aux travaux de réfection de quatre (04) modules de trois (03) classes avec bureau-magasin dans les écoles primaires publiques de Samahoun ; de Kousséga ; de Firioun et de Dassari G/A dans la commune de Matéri LOT 6, attribué à l'entreprise NGB-BTP pour un montant HT de 9.868.952 FCFA. Financement : FADeC non affecté 2016.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est régulière

VI. CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC

Selon les TDR, l'auditeur doit se faire une opinion sur l'efficacité et la performance du traitement des recours préalables et autres demandes d'informations sur des procédures par l'autorité contractante et établir le pourcentage des plaintes examinées et réglées à son niveau en conformité avec la réglementation en vigueur. En ce qui concerne les recours, auto saisines connus par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le consultant examinera également le degré d'application (en pourcentage) des décisions y afférentes.

Au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017, nous n'avons pas eu connaissance de plaintes formulées par les soumissionnaires au niveau de l'AC. Nous n'en avons pas non plus décelé au niveau de l'ARMP des recours exercés auprès de l'ARMP.

VII. CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE

Sur l'exécution financière, l'équipe d'audit a relevé que plusieurs marchés ne sont pas exécutés dans le délai contractuel prévu. Au nombre des marchés hors délai contractuel, un seul a rigoureusement fait l'objet d'application de pénalités de retard prévues au contrat. Il s'agit du marché ,N° 64-3/008/MCM-SG-ST du 17/02/2017 relatif à la fourniture de mobiliers scolaires pour le compte des écoles primaires de la commune de Matéri.

VIII. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC

8.1. Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes

La démarche de définition du barème des critères retenus pour l'appréciation de la performance des autorités contractantes est la même que pour la revue de conformité des procédures de passation et celle de l'exécution financière des marchés.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des Marchés Publics

Le système de notation est constitué de la note 1 ou 0 pour chaque critère retenu et est présenté comme ci-après :

- une note de 1 indique que le test est satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise est disponible et est conforme aux exigences réglementaires en vigueur ;
- une note de 0 signifie que le test est non satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise n'est pas disponible.

La note attribuée à chaque critère est un chiffre entier (0 ou 1). Aucune décimale ne sera utilisée dans la notation des critères.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés

Le système de notation est basé sur le taux de non-conformité observé au niveau de chaque critère défini. En effet, pour chaque critère, il est déterminé sur la base de la revue, le nombre de non-conformités observées. Ce nombre est ensuite rapporté au volume de marchés audités (ou d'informations traitées selon le cas) pour obtenir le taux de non-conformité qui constitue la note obtenue par le critère considéré.

Ainsi, la note à attribuer à chaque critère est comprise entre 0% et 100%.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés

Le système de notation à ce niveau est identique à celle de la revue de conformité des procédures de passation des marchés.

8.2. Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur

❖ Conclusion pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de moyennes	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
0,80 à 1	« Mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur
0,50 à 0,79	« Mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0,30 à 0,49	« Mise en place insatisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies significatives dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0 à 0,29	« Mise en place défaillante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Il est à souligner que le niveau d'exhaustivité des pièces (dont le taux est déterminé et communiqué dans le présent rapport) est un élément déterminant de la performance des AC. **Pour ce faire, le taux moyen de non-conformité théorique initialement déterminé est rapporté au taux d'exhaustivité pour obtenir le taux de non-conformité effectif.**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

La précision apportée sur le taux d'exhaustivité au niveau de la revue de conformité des procédures de passation des marchés est valable ici également.

La matrice des conclusions possibles se présente ainsi qu'il suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

8.3. Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Les diligences mises en œuvre sont consignées dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Organes	Points de contrôle	OK/KO	Note 1 pour OK 0 pour KO	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
EVALUATION DE LA MISE EN PLACE DES ORGANES AU SEIN DE L'AC						
1	PRMP	Acte de désignation de la PRMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
2		Déclaration sur l'honneur de la PRMP	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
3		Existence d'un rapport d'exécution des marchés	KO	0,00	Indisponibilité du document	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
4		Transmission du rapport d'exécution à la DNCMP, à l'ARMP et à la Cour des comptes	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
5		Renouvellement/ remplacement acté de la PRMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
6	CPMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CPMP	KO	0,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
7		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CPMP conformément aux dispositions réglementaires	OK	-	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
8	CCMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CCMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
9		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CCMP conformément aux dispositions réglementaires	OK	0,00	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
		NIVEAU DE PERFORMANCE _ MISE EN PLACE DES ORGANES		0,40		

Conclusion : Le niveau de performance est de 0,40.

Au regard de l'indisponibilité des actes de nomination des différents organes, nous pouvons dire qu'il y a une mise en place insatisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics.

8.4. Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

➤ Gestion 2016

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	9	8	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR, entente directe)	0	0	0	N/A	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	7	7	2	29%		Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	1	1	0	N/A	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	7	7	1	14%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	7	7	2	29%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	1	1	0	N/A	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	7	7	7	100%	les attributions provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	9	8	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	9	8	0	0%	Approbation des LC par la CCMP	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	9	8	N/A	N/A	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE THEORIQUE _REVUE DE CONFORMITE (A)				17,14%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				77,55%		
1	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF _REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				22%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 22%.

Nous notons une Performance **satisfaisante**. L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

➤ Gestion 2017

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	10	8	0	0%		Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	N/A	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	4	4	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	4	4	1	25%		Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	6	4	0	N/A	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	4	4	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	4	4	2	50%		Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	10	8	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	10	8	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	6	4	0	N/A	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	4	4	4	100%	les attributions provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	10	8	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	10	8	0	0%		Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	10	8	N/A	N/A	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE THEORIQUE _REVUE DE CONFORMITE (A)				17,50%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				86,16%		
1	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF _REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				20%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 20%.

Nous notons une performance **satisfaisante**. L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

8.5. Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires
		Demandés	Audités (a)			
REVUE DE L'EXECUTION FINANCIERE						
1	Garantie de soumission	4	2	0	0%	RAS
2	Garantie de bonne exécution	19	16	0	0%	RAS
3	Ordre de service	19	16	0	NA	RAS
4	Avenant: autorisation	1	0	0	NA	RAS
5	Avenant: Proportion du marché initial	1	0	0	NA	RAS
6	Avance de démarrage: garantie	0	0	0	NA	RAS
7	Avance de démarrage: Proportion du marché initial	0	0	0	NA	RAS
8	Dossier d'exécution	19	16	8	50%	Délai d'exécution non respecté
	MOYENNE				50%	

Conclusion : Le taux de non-conformité est égal à 50%.

L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.

IX. ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

N° d'ordre	Noms et prénoms	Fonctions
1	KASSA Mahammadou	C/SAFEM
2	TAGLI K. Benoît	SPRMP
3	OUANTA Philippe	C/ST Mairie
4	SAMBIENI Dieudonné	C/SADI

ANNEXE 2 : PV DE RESTITUTION

BEC SARL

**PROCES VERBAL DE SEANCE DE RESTITUTION DES CONCLUSIONS DE L'AUDIT DES
MARCHES PUBLICS AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016-2017**

Nom de l'Autorité Contractante : COMMUNE DE MATERI

Date de tenue de la séance de restitution : 20 Novembre 2019

Heure de démarrage : 18 h 30 mn

Heure de fin : 18 h 54 mn

Personnes présentes à la séance :

(Cf. liste de présence de la séance de restitution ci-jointe)

I. Récapitulatif des pièces collectées

- Arrêté N° 64-3/40/MCM-SG-SAFEM du 26/10/2015 portant désignation de la PRMP de la commune de Matéri
- Arrêtés portant création, attribution, organisation et fonctionnement des organes de passation (Secrétariat de la PRMP, CPMP et CCMP) au titre de la gestion budgétaire 2016
- Arrêté N° 64/013/MCM-SG-SAFEM-ST du 25/03/2016 portant nomination des membres de la CCMP de la commune de Matéri
- Le plan prévisionnel de passation des marchés de 2016

II. Récapitulatif des pièces en cours de collecte

Les pièces devant faire l'objet de collecte complémentaire sont :

- Les actes de nomination des membres des organes de passation (PRMP, Secrétariat de la PRMP, CPMP et CCMP) au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017 ;
- Les actes de mise en place des organes de passation au titre de la gestion budgétaire 2017
- Les rapports d'activités des organes de passation au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017
- Le plan prévisionnel de passation des marchés de 2017 ;

III. Synthèse des observations du consultant

3.1. Sur l'existence, l'organisation, le fonctionnement et la conformité des organes de passation et de contrôle des marchés publics au sein de l'AC

Constat 1 : Forces

- ✓ Existence des organes de passation de l'Autorité Contractante. Toutefois, la preuve matérielle reste à communiquer aux auditeurs.

[Signature]

EC SARL

Organes	Actes
PRMP	Arrêté N° 64-3/40/MCM-SG-SAFEM du 26/10/2015 portant désignation de la PRMP de la commune de Matéri
Secrétariat PRMP	Arrêté N° 64-3/39/MCM-SG-SICAD du 26/10/2015 portant création, attribution, organisation et fonctionnement du Secrétariat des marchés publics de Matéri
CPMP	Arrêté N° 64-3/42/MCM-SG-SAFEM-ST du 26/10/2016 portant création, attribution, organisation et fonctionnement de la CPMP de Matéri
CCMP	Arrêté N° 64-3/014/MCM-SG-SAFEM-ST du 25/03/2016 portant création, composition, attribution, organisation et fonctionnement de la CCMP de la commune de Matéri

- ✓ Diverses formations reçues de l'ARMP en collaboration avec le CeFAL et le PSDCC

Constat 2 : Faiblesses

- ✓ Besoin d'un archiviste professionnel pour rangement et classement des pièces des marchés publics ;
 ✓ Existence d'un espace approprié pour l'archivage de la documentation relative aux marchés publics ;

3.2. Sur les procédures de passation des marchés collectés

L'audit a sélectionné suivant l'approche des risques et conformément aux critères d'échantillonnage un volume de neuf (09) marchés pour une valeur totale de cinq cent six millions cinq cent soixante-dix-huit mille neuf (506.578.009) FCFA pour l'exercice 2016, et un volume de dix (10) marchés pour une valeur totale de cent quatre millions cent quatre-vingt-trois mille quatre cent douze (104.183.412) FCFA pour l'exercice 2017.

La revue de conformité de ces marchés appelle les observations suivantes :

Forces :

- Inscription des marchés dans le Plan prévisionnel de passation des marchés
- Respect du délai de validité des offres

Faiblesses

- Non-respect du délai légal minimum de dépôt des offres pour les procédures d'appel d'offres ouvert par endroit (marché n° 013/MCM/DNCMP/SP du 22/06/2016 relatif aux travaux de construction de l'hôtel de ville de Matéri)
- Non-respect du délai légal d'attente par endroit [Marché N° 64-3/029/MCM-SG-ST du 23/11/2016 relatif aux travaux d'entretien courant des infrastructures de transport rural (ITR) dans la commune de Matéri par l'approche participative avec la méthode HIMO] ;
- Non-respect du délai d'ouverture et d'analyse des offres par endroit (Marché N° 64-3/029/MCM-SG-ST du 24/11/2016 relatif à la construction d'un dispensaire au centre de santé de Pingou dans la commune de Matéri)
- Défaut de publication des PV d'attribution provisoire (Tous les marchés) ;
- Défaut de publication d'avis d'attribution définitive (Tous les marchés) ;

α

BEC SARL

3.3. Sur les plaintes

Nous n'avons connaissance d'aucune plainte des soumissionnaires auprès de l'AC, ni de recours de soumissionnaires formulé contre l'AC au niveau de l'ARMP.

3.4. Sur l'exécution financière

Sur l'exécution, l'équipe d'audit a relevé que certains marchés ne sont pas exécutés dans le délai contractuel prévu. Les pièces de règlement mises à sa disposition, ont permis de constater l'application de pénalité de retard prévu aux contrats. C'est le cas du marché N° 64-3/008/MCM-SG-ST du 17/02/2017 relatif aux travaux de fourniture de mobiliers scolaires pour le compte des écoles primaires de la commune de Matéri.

3.5. Divers

Les différentes autorités de l'AC présentes à la séance de restitution ont reconnu les différentes faiblesses sus relevées. Elles ont d'ailleurs volontairement fait la promesse de s'améliorer.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 18h 54.

Fait à Matéri, le 20 novembre 2019

Pour Bec Sarl


V. Francis ADOUTO
Auditeur BEC Sarl

Pour l'autorité contractante


Benoit K. TAGALI
SPRMP

BEC Sarl
02 BP 1913 Cotonou
Tél : +229 21 30 54 22
Email : bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com

AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES PAR DIFFERENTES COMMUNES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 -2017

SEANCE DE RESTITUTION

Autorité Contractante : *Matéri*

20 / *11* / 2019 Heure début : *18h29*

Liste de présence

N°	Nom & Prénoms	Responsabilité & Structure	Tél. & Mail	Signature
1	ADJOVI A. Ulrich	Auditeur BEC Sarl	coorib68@gmail.com 25-66-03-03	<i>[Signature]</i>
2	KASSA K. Mahammadou	C/SAFE 11	kassam78@yahoo.fr 97110977	<i>[Signature]</i>
3	TAGALI K. Benoit	SPRMP	cjad2018@yahoo.com	<i>[Signature]</i>
4	OUANTA Philippe	C/ST Mainé	97741921 / 95131793	<i>[Signature]</i>
5	SAMBIEN Jean-Dominique	C/SP01 Nantou	97758441 / 61971685	<i>[Signature]</i>
6	ABOUTO V. Francis	Auditeur BEC Sarl	66 76 31 12 bec-sep@yahoo.fr	<i>[Signature]</i>
7				

ANNEXE 3 : Tableaux d'exhaustivité

Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise

➤ **Gestion 2016**

AOO

		DAO			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Nbre de cellules contenant une valeur	Total	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	L'aménagement progressif de la piste Emb Somou-Dassari sur un linéaire de 5 km dans la commune de Matéri	0	1	1	0	1	0	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	10	15	66,67%	70,48%
2	Construction d'un module de trois classes avec bureau et magasin à l'EPP de Tantouri arrondissement de Matéri dans la commune de Matéri sur « INITIATIVE DOGBO 2016 ».	1	1	1	0	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80,00%	
3	Travaux de réfection des infrastructures scolaires, de Tanhoun de Tcharikouanga et de Tampinti-Yérou dans la commune de Matéri.	0	0	1	0	1	0	1	1	1	N/A	1	1	0	0	1	0	8	15	53,33%	
4	Construction d'un dispensaire au Centre de Santé de Pingou,	1	0	1	0	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	11	15	73,33%	
5	Travaux d'aménagement de l'Infrastructures de Transport Rural (ITR) Tchanhoun- Koutoukondiga dans la commune de Matéri avec la méthode HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre)	1	1	1	0	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80,00%	
6	Travaux d'entretien courant des Infrastructures de Transport Rural (ITR) dans la commune de Matéri par l'approche participative avec la méthode HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre)	1	1	1	0	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80,00%	
7	Réalisation progressive des travaux de construction de l'hôtel de ville de Matéri.	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	0	0	0	1	0	0	9	15	60,00%	

Demande de Cotation

		Demande de cotation			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Nbre de cellules contenant une valeur	Total	%	% Globa
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Fourniture de matériels informatique et bureautique pour le compte de la mairie de Materi	1	1	1	0	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	0	N/A	11	13	84,62%	84,62%

- Gestion 2017
- AOO

		DAO			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Nbre de cellules contenant une valeur	Total	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Prestations d'études, de surveillance et de contrôle des travaux d'entretien périodique/aménagement des ITR au titre de l'exercice 2016 (Aménagement de la piste EMB Somou-Dassari et d'une portion de la piste Gouandé – Kandéguéhoun- Koula).	1	1	1	0	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80,00%	80,00%
2	Travaux de construction d'un module de trois classes avec bureau et magasin à l'EPP de Dayahoun arrondissement de Dassari dans la commune de Matéri « INITIATIVE DOGBO 2016 »	1	1	1	0	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80,00%	
3	Fourniture de mobiliers scolaires pour le compte des des écoles primaires publiques de la commune de Matéri	1	1	1	0	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80,00%	
4	Travaux d'ouverture et réalisation des ouvrages de franchissement avec la Méthode HIMO dans la commune Matéri	1	1	1	0	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80,00%	

Demande de cotation

		Demande de cotation			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Nbre de cellules contenant une valeur	Total	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Contrôle des travaux d'ouverture et de réalisation des ouvrages de franchissement avec la méthode HIMO dans la commune de Matéri	0	1	1	1	1	0	0	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	10	13	76,92%	92,31%
2	Fourniture de mobiliers scolaires pour le compte de l'EPP de Tantouri , arrondissement de Matéri et à l'EPP de Dayahoun arrondissement de Matéri	0	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	12	13	92,31%	
3	Travaux de réfection des locaux de la mairie et fourniture et pose d'étanchéité sur la dalles de la véranda et du couloir du dispensaire et de la maternité du centre de santé de Matéri	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1		13	13	100,00%	
4	Travaux de réfection de quatre (04) modules de trois (03) classes avec bureau-magasin dans les écoles primaires publiques de Samahoun ; de Kousséga ; de Firioun et de Dassari G/A dans la commune de Matéri	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1		13	13	100,00%	

Légende

Planification

1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC
2. Preuve de publication du PPPM par la DNCMP

3. DAO

- a. l'avis d'appel d'offres
- b. le Dossier d'Appel d'Offres
- c. les avis de non objection sur le DAO

4. Réception & Ouverture des offres

- d. les offres des soumissionnaires
- e. les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres
- f. les procès-verbaux d'ouverture des offres signés

5. Analyse, évaluation & attribution

- g. les rapports d'analyse et d'évaluation signés
- h. les PV d'attribution provisoire des offres
- i. l'avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. l'avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. la notification d'attribution provisoire
- l. la preuve d'information des soumissionnaires non retenus ou preuve de publication du procès-verbal d'attribution provisoire

6. Contractualisation

- m. les contrats signés, approuvés et enregistré
- n. la notification du marché
- o. la preuve d'approbation du marché par la personne habilitée
- P. la preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise

Légende :

Planification

1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC
2. Preuve de publication du PPPM par la DNCMP

Autorisation

3. Pour les procédures dérogatoires : gré à gré et appel d'offres restreint
 - a. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur les marchés de gré à gré
 - b. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur l'appel d'offres restreint
 - c. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur l'Avenant

4. Préqualification

3. Pour les procédures donnant lieu à la présélection :
 - a. l'avis à manifestation d'intérêt
 - b. la preuve de la publication de cet avis
 - c. les avis de non objection sur l'AMI
 - d. les réponses des soumissionnaires
 - e. les rapports d'évaluation des manifestations d'intérêt
 - f. la liste restreinte des soumissionnaires présélectionnés
 - g. la preuve d'information aux soumissionnaires non retenus

5. DAO/DAC

- a. l'avis d'appel d'offres
- b. le Dossier d'Appel d'Offres
- c. les avis de non objection sur le DAO

6. Réception & Ouverture des offres

- d. les offres des soumissionnaires
- e. les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres
- f. les procès-verbaux d'ouverture des offres signés

7. Analyse, évaluation & attribution

- g. les rapports d'analyse et d'évaluation signés
- h. les rapports d'attribution provisoire des offres
- i. l'avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. l'avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. la notification d'attribution provisoire
- l. la preuve d'information des soumissionnaires non retenus ou publication du procès-verbal d'attribution provisoire

8. Contractualisation

- m. les contrats signés, approuvés et enregistré
- n. la notification du marché
- o. la preuve d'approbation du marché par la personne habilitée
- P. la preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Tableau de détermination du délai moyen de passation➤ **Gestion 2016**

N°	Délai	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total	Observations
	Intitulés du marché						
1	L'aménagement progressif de la piste Emb Somou-Dassari sur un linéaire de 5 km dans la commune de Matéri	Indisponible	1	89	Indisponible	90	RAS
2	Fourniture de matériels informatique et bureautique pour le compte de la mairie de Matéri	13	23	18	52	106	RAS
3	Construction d'un dispensaire au Centre de Santé de Pingou,	13	20	21	142	196	délai anormalement long
4	Travaux d'entretien courant des Infrastructures de Transport Rural (ITR) dans la commune de Matéri par l'approche participative avec la méthode HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre)	13	20	21	142	196	
5	Réalisation progressive des travaux de construction de l'hôtel de ville de Matéri.	22	3	Indisponible	Indisponible	25	RAS
Délai global						613	
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						216	
Volume de marchés concernés (pertinents)						5	
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						43	

➤ Gestion 2017

N°ordre	Délai	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total	Observations
	Intitulés du marché						
1	Fourniture de mobiliers scolaires pour le compte des écoles primaires publiques de la commune de Matéri	Indisponible	1	12	24	37	RAS
2	Travaux de construction d'un module de trois classes avec bureau et magasin à l'EPP de Dayahoun arrondissement de Dassari dans la commune de Matéri « INITIATIVE DOGBO 2016 »	26	9	10	16	61	
3	Travaux de réfection des locaux de la mairie et fourniture et pose d'étanchéité sur la dalles de la véranda et du couloir du dispensaire et de la maternité du centre de santé de Matéri	31	10	24	18	83	
4	Fourniture de mobiliers scolaires pour le compte de l'EPP de Tantouri , arrondissement de Matéri et à l'EPP de Dayahoun arrondissement de Matéri	31	10	24	18	83	
5	trois (03) classes avec bureau-magasin dans les écoles primaires publiques de Samahoun ; de Kousséga ; de Firioun et de Dassari G/A dans la commune de Matéri LOT 6	26	9	10	16	61	
Délai global						325	
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						119	
Volume de marchés concernés (pertinents)						5	
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						24	